

*Pipe-line du Nord—Loi*

seulement l'apanage du Québec, mais également de l'Ontario, des provinces Maritimes et du Yukon. Nous devons avoir l'assurance que la population du Yukon comprend bien qu'elle est une partie intégrante du pays, et que la population du Sud n'est pas venue dans le Nord pour l'exploiter ou la tondre qu'il s'agisse d'Inuit ou d'autres collectivités de ce territoire.

Nous devons bien nous faire comprendre, et expliquer que nous sommes là pour deux raisons. Premièrement, pour construire un pipe-line traversant le Canada qui sert au transport du pétrole vers les États-Unis. La seconde raison est que dans 10 ou 20 ans d'ici, le pipe-line pourrait avoir des effets bénéfiques pour le Canada même si nous disposons actuellement de grandes quantités de gaz naturel. Dans ma circonscription, les consommateurs se plaignent que le coût de leur approvisionnement en gaz naturel ait augmenté au cours des deux ou trois dernières années. Je ne crois pas que même les économistes arrivent à comprendre cette situation, à moins qu'il ne s'agisse du coût d'acheminement à travers le pipe-line Trans-Canada.

Lorsque nous parlons d'un pipe-line, monsieur l'Orateur, nous parlons en fait de développement. Ce développement aura des répercussions sur la plupart des Canadiens et j'espère qu'il procurera des emplois dont nos compatriotes ont tant besoin ainsi que des possibilités d'investissement dans notre propre pays pour les gens qui disposent de capitaux. Malheureusement, la grande majorité des Canadiens n'ont pas d'argent à investir. Cela, je le reproche au gouvernement qui est au pouvoir depuis 1963. C'est la principale raison pour laquelle la majorité des Canadiens n'ont pas d'argent à investir. Les ministériels peuvent pérorer à qui mieux mieux sur la fierté qu'ils éprouvent d'être Canadiens, d'investir dans leur propre pays et tout le reste, mais le fait est que nos compatriotes n'ont pas l'argent nécessaire pour investir dans la construction d'un pipeline.

L'honorable député de Qu'Appelle-Moose Mountain (M. Hamilton) a prononcé un excellent discours devant la Chambre hier soir. C'était un discours axé sur des considérations commerciales. Au risque de me voir corriger, je crois qu'il a en effet déclaré « Mon discours de ce soir pourrait s'intituler « L'art de s'enrichir ». Pas pour son propre compte, naturellement. Il a passé en revue tous les arguments portant sur la façon dont un pipe-line pouvait être financé. Il a parlé de la fierté qu'éprouvent les simples citoyens canadiens à l'idée de réaliser cette grande entreprise. A moins que ma mémoire me fasse défaut, il est une chose cependant qu'il a oublié de dire et c'est que probablement 80 ou même 90 p. 100 des Canadiens n'auront jamais la possibilité de participer financièrement à la construction du pipe-line et de percevoir des dividendes substantiels sur leur investissement. Seuls quelques particuliers, groupes, consortiums ou organismes feront de l'argent s'il y en a à faire, et je suis sûr, monsieur l'Orateur, que cette entreprise permettra à certains d'en faire.

Le vice-premier ministre (M. MacEachen) dit que le gouvernement s'engage à faire en sorte que le pipe-line rapporte le plus d'avantages économiques possible à notre pays. Si le gouvernement est sincère, pourquoi ni l'entente conclue avec les États-Unis ni le projet de loi dont on nous propose l'adoption ne contiennent-ils pas de dispositions relatives à la participation canadienne tant en ce qui concerne les matériaux que les emplois. Je sais que le mot « garantie » déplaît souveraine-

ment aux tenants de la libre entreprise et aux entrepreneurs, sauf quand vient le temps d'obtenir des emprunts garantis par le gouvernement, car alors, c'est une tout autre histoire.

Je crois que c'est une situation endémique dans notre pays. D'un côté, nous voulons mettre en valeur les ressources considérables dont nous disposons, mais d'un autre côté, les investissements proviennent d'un petit nombre de personnes seulement et ne bénéficient qu'à un petit nombre. La hausse actuelle du prix du pétrole et du gaz en est un exemple. Nous sommes censés posséder du gaz en abondance. Et pourtant, on nous dit d'adopter une attitude patriotique à ce sujet. On prétend que le Nouveau parti démocratique est anti-américain, qu'il est contre le projet de pipe-line. C'est faux, monsieur l'Orateur. Notre parti s'adresse aux citoyens d'ici. Nous voulons autant que les autres prendre part à cette entreprise. Voilà justement ce qui doit nous préoccuper.

● (2022)

Nous n'avons nullement l'intention de retarder l'adoption de ce projet de loi. Fait intéressant, la presse accuse notre parti de faire de l'obstruction systématique; je ne vise aucun collègue en particulier à la Chambre. Il n'y a que 16 députés néo-démocrates à la Chambre, mais quand on consulte la liste des orateurs, on constate qu'il y a autant de députés libéraux et conservateurs qui prennent la parole au cours de ce débat que de députés néo-démocrates. J'espère que la presse reconnaîtra que ce n'est pas nous qui bloquons l'adoption de ce bill. Nous voulons que la Chambre fasse une critique constructive du bill, non pas pour retarder le projet du pipe-line, mais pour obtenir des garanties fondamentales qui profiteront au Canada. Qu'est-ce qu'il y a de mal à être patriote à ce moment-ci de notre histoire alors que nous sommes déchirés par des forces de dissension, tant au Québec que dans le reste du Canada?

Qu'arrivera-t-il une fois que le pipe-line sera construit? Je ne peux pas m'étendre sur les détails financiers parce que je ne suis pas un expert en science économique. De 2,000 à 2,500 personnes travailleront peut-être à la construction du pipe-line, mais qu'arrivera-t-il une fois qu'il sera terminé? Est-ce que ce sera encore la même histoire? Est-ce que nous verrons les mêmes bidonvilles que nous avons vus dans certaines régions du Canada? Allons-nous revenir à l'époque de Charlie Chaplin et de la ruée vers l'or? Est-ce qu'on fera encore appel à la loi du plus fort pour favoriser l'expansion du Canada? Cela fait de très beaux poèmes. Charlie Chaplin est devenu un héros à cause du peu de temps qu'il a passé au Yukon. A notre époque, nous devrions certainement pouvoir nous organiser un peu mieux pour contrôler les conséquences d'un projet de cette envergure sur la société et sur la personne.

J'ose espérer, monsieur l'Orateur, que ceux qui s'occuperont de la réglementation des travaux de construction du pipe-line garantiront qu'on tient compte du facteur humain, et je suis certain que le vice-premier ministre (M. MacEachen) l'espère aussi. J'espère qu'on prendra des mesures, soit en établissant des règlements soit en adoptant une loi du Parlement soit en modifiant le bill à l'étude, non seulement pour garantir la participation canadienne, mais aussi pour empêcher l'exploitation d'êtres humains. A mon avis, c'est tout aussi important que la fabrication de tuyaux et la création d'emplois.

Une fois que le pipe-line sera construit, les habitants du Yukon et du nord de la Colombie-Britannique seront encore là. Ils devront survivre avec ce qui restera d'une époque de